

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007334400083	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA RAMBOUILLET TERRITOIRES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE DE RAMBOUILLET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	38
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	41
A3.2 - Etalement des provisions	42
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération N°CC1104F112 du 28/04/2011.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 267 265,00	7 329 896,89
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 937 368,11
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		18 267 265,00	18 267 265,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	21 876 535,29	20 136 679,29
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 026 194,27	377 452,35
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 388 597,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 902 729,56	22 902 729,56
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		41 169 994,56	41 169 994,56

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	883 344,00	0,00	1 170 790,00	1 170 790,00	1 170 790,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	585 211,00	0,00	635 250,00	635 250,00	635 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	0,00	58 515,00	58 515,00	58 515,00
Total des dépenses de gestion des services		1 543 555,00	0,00	1 864 555,00	1 864 555,00	1 864 555,00
66	Charges financières	414 495,00	0,00	378 362,00	378 362,00	378 362,00
67	Charges exceptionnelles	210 650,15	0,00	266 585,00	266 585,00	266 585,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 168 700,15	0,00	2 509 502,00	2 509 502,00	2 509 502,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	10 670 938,62		11 362 661,00	11 362 661,00	11 362 661,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 612 510,00		4 395 102,00	4 395 102,00	4 395 102,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		12 283 448,62		15 757 763,00	15 757 763,00	15 757 763,00
TOTAL		14 452 148,77	0,00	18 267 265,00	18 267 265,00	18 267 265,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 267 265,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 790,00	0,00	16 926,62	16 926,62	16 926,62
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 957 680,00	0,00	3 058 840,00	3 058 840,00	3 058 840,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 000,00	0,00	211 680,00	211 680,00	211 680,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	0,00	143 285,00	143 285,00	143 285,00
Total des recettes de gestion des services		3 117 470,00	0,00	3 430 731,62	3 430 731,62	3 430 731,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 805 308,77	0,00	642 194,27	642 194,27	642 194,27
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 922 778,77	0,00	4 072 925,89	4 072 925,89	4 072 925,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	529 370,00		3 256 971,00	3 256 971,00	3 256 971,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		529 370,00		3 256 971,00	3 256 971,00	3 256 971,00
TOTAL		14 452 148,77	0,00	7 329 896,89	7 329 896,89	7 329 896,89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 937 368,11
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 267 265,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 500 792,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	876 345,00	219 495,30	1 418 644,35	1 418 644,35	1 638 139,65
21	Immobilisations corporelles	10 016 456,64	793 198,97	9 929 193,40	9 929 193,40	10 722 392,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	4 569 120,00	13 500,00	5 613 973,54	5 613 973,54	5 627 473,54
	Total des dépenses d'équipement	15 511 921,64	1 026 194,27	17 011 811,29	17 011 811,29	18 038 005,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 670,59	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	464 507,00	0,00	482 753,00	482 753,00	482 753,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	532 177,59	0,00	507 753,00	507 753,00	507 753,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 044 099,23	1 026 194,27	18 069 564,29	18 069 564,29	19 095 758,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	529 370,00		3 256 971,00	3 256 971,00	3 256 971,00
041	Opérations patrimoniales (4)	550 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 079 370,00		3 806 971,00	3 806 971,00	3 806 971,00
	TOTAL	17 123 469,23	1 026 194,27	21 876 535,29	21 876 535,29	22 902 729,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 902 729,56
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	617 760,00	377 452,35	666 336,00	666 336,00	1 043 788,35
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'équipement	667 760,00	377 452,35	1 216 336,00	1 216 336,00	1 593 788,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 557 260,61	0,00	2 022 580,29	2 022 580,29	2 022 580,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des recettes financières	3 622 260,61	0,00	2 062 580,29	2 062 580,29	2 062 580,29
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 290 020,61	377 452,35	3 828 916,29	3 828 916,29	4 206 368,64
021	Virement de la section d'exploitation (4)	10 670 938,62		11 362 661,00	11 362 661,00	11 362 661,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 612 510,00		4 395 102,00	4 395 102,00	4 395 102,00
041	Opérations patrimoniales (4)	550 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	12 833 448,62		16 307 763,00	16 307 763,00	16 307 763,00
	TOTAL	17 123 469,23	377 452,35	20 136 679,29	20 136 679,29	20 514 131,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 388 597,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 902 729,56
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 500 792,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 170 790,00		1 170 790,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	635 250,00		635 250,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	58 515,00		58 515,00
66	Charges financières	378 362,00	0,00	378 362,00
67	Charges exceptionnelles	266 585,00	0,00	266 585,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 395 102,00	4 395 102,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		11 362 661,00	11 362 661,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 509 502,00	15 757 763,00	18 267 265,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 267 265,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	829 676,00	829 676,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		1 677 295,00	1 677 295,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	482 753,00	0,00	482 753,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 627 473,54		5 627 473,54
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 638 139,65	0,00	1 638 139,65
21	Immobilisations corporelles (6)	10 722 392,37	550 000,00	11 272 392,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	550 000,00	0,00	550 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		750 000,00	750 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	19 095 758,56	3 806 971,00	22 902 729,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 902 729,56
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 926,62		16 926,62
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 058 840,00		3 058 840,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	211 680,00		211 680,00
75	Autres produits de gestion courante	143 285,00		143 285,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	642 194,27	829 676,00	1 471 870,27
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	1 677 295,00	1 677 295,00
79	<i>Transferts de charges</i>		750 000,00	750 000,00
Recettes d'exploitation – Total		4 072 925,89	3 256 971,00	7 329 896,89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 937 368,11
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 267 265,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 043 788,35	0,00	1 043 788,35
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	515 000,00	0,00	515 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	550 000,00	550 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 445 102,00	3 445 102,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	550 000,00	0,00	550 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		750 000,00	750 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		11 362 661,00	11 362 661,00
Recettes d'investissement – Total		2 183 788,35	16 307 763,00	18 491 551,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 388 597,92
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 022 580,29
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 902 729,56
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	883 344,00	1 170 790,00	1 170 790,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	101 200,00	98 100,00	98 100,00
6062	Produits de traitement	20 800,00	16 000,00	16 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	7 580,00	5 900,00	5 900,00
6064	Fournitures administratives	3 437,20	1 600,00	1 600,00
6066	Carburants	1 150,00	1 300,00	1 300,00
6068	Autres matières et fournitures	3 750,00	3 250,00	3 250,00
611	Sous-traitance générale	186 700,00	511 690,00	511 690,00
6132	Locations immobilières	0,00	30 000,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	12 255,00	11 855,00	11 855,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	34 500,00	34 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	14 837,40	11 900,00	11 900,00
61523	Entretien, réparations réseaux	205 297,00	196 015,00	196 015,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	25 200,00	16 300,00	16 300,00
61551	Entretien matériel roulant	750,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 068,75	10 500,00	10 500,00
6156	Maintenance	71 270,55	54 950,00	54 950,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	45 000,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres	500,00	14 110,00	14 110,00
617	Etudes et recherches	13 750,00	23 750,00	23 750,00
618	Divers	15 210,00	6 550,00	6 550,00
6222	Commissions recouvrement redevance	6 900,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	10 960,00	8 500,00	8 500,00
6228	Divers	17 285,00	17 300,00	17 300,00
6231	Annonces et insertions	4 528,00	5 840,00	5 840,00
6237	Publications	750,00	900,00	900,00
6238	Divers	6 500,00	100,00	100,00
6248	Divers	480,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	750,00	30,00	30,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	18 324,10	9 450,00	9 450,00
627	Services bancaires et assimilés	1 197,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	43 814,00	18 000,00	18 000,00
6288	Autres	4 200,00	4 200,00	4 200,00
63512	Taxes foncières	14 400,00	33 200,00	33 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	585 211,00	635 250,00	635 250,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	20 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement de mobilité	5 403,00	5 870,00	5 870,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 247,00	2 050,00	2 050,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 090,00	6 020,00	6 020,00
6411	Salaires, appointements, commissions	362 367,00	301 310,00	301 310,00
6413	Primes et gratifications	10 000,00	142 840,00	142 840,00
6414	Indemnités et avantages divers	30 340,00	3 000,00	3 000,00
6415	Supplément familial	4 605,00	4 030,00	4 030,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	79 580,00	84 710,00	84 710,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	43 537,00	62 970,00	62 970,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 567,00	8 380,00	8 380,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	425,00	640,00	640,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	330,00	400,00	400,00
648	Autres charges de personnel	1 720,00	2 030,00	2 030,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	58 515,00	58 515,00
6531	Indemnités élus	12 000,00	34 560,00	34 560,00
6533	Cotisations de retraite élus	2 050,00	1 530,00	1 530,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	11 420,00	11 420,00
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 750,00	10 750,00
658	Charges diverses de gestion courante	50 450,00	255,00	255,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 543 555,00	1 864 555,00	1 864 555,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	414 495,00	378 362,00	378 362,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	207 030,00	198 672,84	198 672,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	197 465,00	174 690,00	174 690,00
6688	Autre	10 000,00	4 999,16	4 999,16

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	210 650,15	266 585,00	266 585,00
6712	Amendes fiscales et pénales	127,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	118 495,60	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	60 500,00	60 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	42 027,55	106 085,00	106 085,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 168 700,15	2 509 502,00	2 509 502,00
023	Virement à la section d'investissement	10 670 938,62	11 362 661,00	11 362 661,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 612 510,00	4 395 102,00	4 395 102,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 495 510,00	3 445 102,00	3 445 102,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	100 000,00	750 000,00	750 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	200 000,00	200 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	17 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 283 448,62	15 757 763,00	15 757 763,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 283 448,62	15 757 763,00	15 757 763,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 452 148,77	18 267 265,00	18 267 265,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 267 265,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	174 690,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 790,00	16 926,62	16 926,62
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	6 790,00	16 926,62	16 926,62
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 957 680,00	3 058 840,00	3 058 840,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 070 050,00	2 172 450,00	2 172 450,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	656 600,00	494 100,00	494 100,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	140 995,00	140 995,00
7068	Autres prestations de services	0,00	11 000,00	11 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	216 030,00	230 295,00	230 295,00
7087	Remboursement de frais	15 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 000,00	211 680,00	211 680,00
741	Primes d'épuration	78 000,00	72 000,00	72 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	139 680,00	139 680,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	143 285,00	143 285,00
7588	Autres	75 000,00	143 285,00	143 285,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 117 470,00	3 430 731,62	3 430 731,62
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 805 308,77	642 194,27	642 194,27
7718	Autres produits except. opérat° gestion	200 000,00	149 998,70	149 998,70
778	Autres produits exceptionnels	10 605 308,77	492 195,57	492 195,57
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 922 778,77	4 072 925,89	4 072 925,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	529 370,00	3 256 971,00	3 256 971,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	429 370,00	829 676,00	829 676,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	1 677 295,00	1 677 295,00
791	Transferts de charges d'exploitation	100 000,00	750 000,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		529 370,00	3 256 971,00	3 256 971,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 452 148,77	7 329 896,89	7 329 896,89

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 937 368,11
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 267 265,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	876 345,00	1 418 644,35	1 418 644,35
2031	Frais d'études	850 245,00	1 363 644,35	1 363 644,35
2051	Concessions et droits assimilés	26 100,00	55 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 016 456,64	9 929 193,40	9 929 193,40
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	236 991,39	881 755,07	881 755,07
21532	Réseaux d'assainissement	6 211 697,53	5 703 854,81	5 703 854,81
2154	Matériel industriel	449,23	15 000,00	15 000,00
21562	Service d'assainissement	1 166 795,02	1 237 492,19	1 237 492,19
2157	Aménagements matériels industriels	5 000,00	13 600,00	13 600,00
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	2 376 420,70	2 000 000,00	2 000 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 300,00	19 000,00	19 000,00
2184	Mobilier	7 500,00	7 500,00	7 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 302,77	50 991,33	50 991,33
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
202002	Opération d'équipement n° 202002 (5)	15 000,00	575 000,00	575 000,00
202003	Opération d'équipement n° 202003 (5)	3 450 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
202004	Opération d'équipement n° 202004 (5)	587 000,00	397 473,54	397 473,54
202005	Opération d'équipement n° 202005 (5)	517 120,00	290 500,00	290 500,00
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	0,00	536 000,00	536 000,00
202105	Opération d'équipement n° 202105 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 511 921,64	17 011 811,29	17 011 811,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 670,59	0,00	0,00
1068	Autres réserves	17 670,59	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	464 507,00	482 753,00	482 753,00
1641	Emprunts en euros	317 090,00	340 001,31	340 001,31
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	15 000,13	15 000,13
1681	Autres emprunts	147 417,00	127 751,56	127 751,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	25 000,00	25 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	50 000,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		532 177,59	507 753,00	507 753,00
45810	DEPENSES TRAVEAUX RESEAU EAU POTABLE (6)	0,00	550 000,00	550 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 044 099,23	18 069 564,29	18 069 564,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	529 370,00	3 256 971,00	3 256 971,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	429 370,00	2 506 971,00	2 506 971,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	346 970,00	790 960,00	790 960,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	18 000,00	7 163,00	7 163,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	33 450,00	21 538,00	21 538,00
13918	Autres subventions d'équipement	30 950,00	10 015,00	10 015,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	1 677 295,00	1 677 295,00
	Charges transférées	100 000,00	750 000,00	750 000,00
4818	Charges à étaler	100 000,00	750 000,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	550 000,00	550 000,00	550 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	550 000,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 079 370,00	3 806 971,00	3 806 971,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 123 469,23	21 876 535,29	21 876 535,29

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 026 194,27
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 902 729,56
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	617 760,00	666 336,00	666 336,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	442 493,00	491 069,00	491 069,00
1313	Subv. équipt Départements	175 267,00	175 267,00	175 267,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		667 760,00	1 216 336,00	1 216 336,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 557 260,61	2 022 580,29	2 022 580,29
1068	Autres réserves	3 557 260,61	2 022 580,29	2 022 580,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	25 000,00	25 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	50 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes financières		3 622 260,61	2 062 580,29	2 062 580,29
45820	RECETTES TRAVAUX REFACTURER (5)	0,00	550 000,00	550 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 290 020,61	3 828 916,29	3 828 916,29
021	Virement de la section d'exploitation	10 670 938,62	11 362 661,00	11 362 661,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 612 510,00	4 395 102,00	4 395 102,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	88 370,00	152 172,00	152 172,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	10 705,00	10 210,00	10 210,00
28128	Aménagement Autres terrains	51 930,00	126 062,00	126 062,00
281311	Bâtiments d'exploitation	105 400,00	192 000,00	192 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	60 000,00	110 000,00	110 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	655 820,00	1 325 772,00	1 325 772,00
281562	Service d'assainissement	186 450,00	450 454,00	450 454,00
28157	Aménagement matériel industriel	319 400,00	1 019 702,00	1 019 702,00
28181	Installations générales, agencements	12 110,00	30 000,00	30 000,00
28184	Mobilier	75,00	14 100,00	14 100,00
28188	Autres	5 250,00	14 630,00	14 630,00
4818	Charges à étaler	117 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		12 283 448,62	15 757 763,00	15 757 763,00
041	Opérations patrimoniales (8)	550 000,00	550 000,00	550 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	550 000,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 833 448,62	16 307 763,00	16 307 763,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 123 469,23	20 136 679,29	20 136 679,29

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		377 452,35
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		2 388 597,92
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		22 902 729,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202002 (1)
LIBELLE : AMLIORATION REJET RU DU FEU ST JEAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	575 000,00	b 575 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-575 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202003 (1)
LIBELLE : BASSIN VERNES/STADES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 800 000,00	b 3 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 800 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202004 (1)
LIBELLE : DEVOIEMENT DU RESEAU FONDS DE VALLÉE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 800,00	a 13 500,00	397 473,54	b 397 473,54	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	13 500,00	82 800,00	82 800,00	0,00
2031	Frais d'études	1 800,00	13 500,00	82 800,00	82 800,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	314 673,54	314 673,54	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	314 673,54	314 673,54	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-410 973,54
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202005 (1)
LIBELLE : POIGNY RUES ROCHERS D' EPERNON & POSTE REFOULEMT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		335 224,26	a 0,00	290 500,00	b 290 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	335 224,26	0,00	290 500,00	290 500,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	335 224,26	0,00	290 500,00	290 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-290 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1)
LIBELLE : MISE EN SEPARATIF RESEAU PARC CHATEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	536 000,00	b 536 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	536 000,00	536 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	536 000,00	536 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-536 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202105 (1)
LIBELLE : STEP ROSELIERE ST BENOIT AUFFARGIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 138 156,22									
1641 Emprunts en euros (total)					7 138 156,22									
BOIS 5102059	Caisse des Dépôts et Consignations		23/07/2015	01/11/2015	200 000,00	V	Livret A + 1,00%	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
HERM MON534008EUR	Société de Financement Local		30/12/2005	01/04/2006	150 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
MITT 3	Société de Financement Local		01/01/2013	01/04/2013	7 584,86	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,857	EUR	T	P	O	B-1
MITT MON230372EUR	Société de Financement Local		01/07/2005	01/01/2006	280 000,00	F	Taux fixe à 3,99%	3,990	3,990	EUR	S	C	O	A-1
PERR MIN531768EUR	Société de Financement Local	06/06/2019	01/12/2019	31/12/2019	500 000,00	F	Taux fixe à 0,67%	0,670	0,679	EUR	T	C	O	A-1
PERR MON532763EUR001	Société de Financement Local	03/06/2019	14/06/2019	01/10/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,17%	1,170	1,186	EUR	T	C	O	A-1
PERR MPH531606EUR	Société de Financement Local		02/10/2012	02/01/2013	69 092,50	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,870	EUR	T	P	O	B-1

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
POIG 3	Société de Financement Local		01/01/2013	01/04/2013	8 985,78	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,857	EUR	T	P	O	B-1
RAMB MIN504006EUR Ass	Société de Financement Local		31/12/2019	01/01/2020	1 565 371,21	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	3,650	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503996EUR	Société de Financement Local		01/12/2015	01/01/2016	500 000,00	F	Taux fixe à 3,57%	3,570	3,620	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503997EUR Ass	Société de Financement Local		31/12/2019	01/01/2020	2 857 121,87	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	3,538	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 306 912,35									
1681 Autres emprunts (total)					2 306 912,35									
BOIS 1	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2013	25/06/2016	25/06/2017	151 518,35	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BONN 1075734	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/04/2018	01/07/2018	01/07/2019	69 630,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BREV 10	Agence de l'Eau Seine Normandie		14/02/2007	14/02/2008	57 251,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BREV 11	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/05/2008	27/05/2009	47 332,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BREV 12	Agence de l'Eau Seine Normandie		31/03/2010	31/03/2011	130 500,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BREV 9	Agence de l'Eau Seine Normandie		21/12/2006	21/12/2007	95 417,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E4	Agence de l'Eau Seine Normandie		20/08/2007	20/08/2008	87 650,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E5	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/03/2008	03/03/2009	52 590,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E6	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/03/2009	03/03/2010	35 060,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E7	Agence de l'Eau Seine Normandie		20/06/2013	20/06/2014	109 597,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
MITT 032493	Agence de l'Eau Seine Normandie		05/04/2006	05/04/2007	1 766,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
PERR 1042142	Agence de l'Eau Seine Normandie		26/10/2017	25/10/2018	153 795,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
PERR 10421421/01	Agence de l'Eau Seine Normandie		19/11/2014	20/11/2015	615 176,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
POIG 1079697	Agence de l'Eau Seine Normandie		16/12/2019	16/12/2020	142 272,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1023852	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/02/2018	27/02/2019	69 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1032236	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/03/2018	27/03/2019	33 643,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1048845	Agence de l'Eau Seine Normandie		12/04/2018	12/04/2019	116 064,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 10488451	Agence de l'Eau Seine Normandie	28/05/2015	13/12/2019	13/12/2020	69 638,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SLEG 10460321 01	Agence de l'Eau Seine Normandie		04/06/2015	03/06/2016	215 211,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SLEG 10460321 02	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/12/2013	18/09/2017	18/09/2018	53 802,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 445 068,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 419 191,24					349 348,12	198 672,84	0,00	167 646,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 419 191,24					349 348,12	198 672,84	0,00	167 646,47
BOIS 5102059	N	0,00	A-1	147 500,00	14,59	V	Livret A + 1,00%	1,500	10 000,00	2 144,23	0,00	336,14
HERM MON534008EUR	N	0,00	A-1	92 666,58	14,01	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	4 641,65	3 669,60	0,00	3 476,10
MITT 3	N	0,00	B-1	4 039,67	6,00	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	565,07	185,98	0,00	42,07
MITT MON230372EUR	N	0,00	A-1	70 000,00	4,50	F	Taux fixe à 3,99%	3,990	14 000,00	2 653,35	0,00	1 110,99
PERR MIN531768EUR	N	0,00	A-1	462 500,00	9,01	F	Taux fixe à 0,67%	0,670	50 000,00	3 014,29	0,00	698,61
PERR MON532763EUR001	N	0,00	A-1	937 500,00	18,51	F	Taux fixe à 1,17%	1,170	50 000,00	10 898,48	0,00	2 624,78
PERR MPH531606EUR	N	0,00	B-1	36 352,51	6,01	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	5 085,33	1 673,73	0,00	374,42
POIG 3	N	0,00	B-1	4 785,98	6,00	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	669,41	220,37	0,00	49,84
RAMB MIN504006EUR Ass	N	0,00	A-1	1 499 203,11	14,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	69 476,51	57 292,59	0,00	52 042,05

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
RAMB MON503996EUR	N	0,00	A-1	428 289,51	15,01	F	Taux fixe à 3,57%	3,570	18 103,76	15 544,77	0,00	14 806,34
RAMB MON503997EUR Ass	N	0,00	A-1	2 736 353,88	14,01	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	126 806,39	101 375,45	0,00	92 085,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 509 695,06					132 394,04	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 509 695,06					132 394,04	0,00	0,00	0,00
BOIS 1	N	0,00	A-1	113 575,49	12,49	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 736,57	0,00	0,00	0,00
BONN 1075734	N	0,00	A-1	60 346,00	12,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 642,00	0,00	0,00	0,00
BREV 10	N	0,00	A-1	7 633,51	1,12	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 816,73	0,00	0,00	0,00
BREV 11	N	0,00	A-1	9 466,38	2,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 155,46	0,00	0,00	0,00
BREV 12	N	0,00	A-1	65 250,00	9,25	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 525,00	0,00	0,00	0,00
BREV 9	N	0,00	A-1	6 361,13	0,97	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 361,13	0,00	0,00	0,00
HERM E4	N	0,00	A-1	11 686,67	1,63	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	5 843,34	0,00	0,00	0,00
HERM E5	N	0,00	A-1	10 518,00	2,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 506,00	0,00	0,00	0,00
HERM E6	N	0,00	A-1	9 349,37	3,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 337,33	0,00	0,00	0,00
HERM E7	N	0,00	A-1	58 451,71	7,47	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 306,47	0,00	0,00	0,00
MITT 032493	N	0,00	A-1	117,73	0,26	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	117,73	0,00	0,00	0,00

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
PERR 1042142	N	0,00	A-1	130 725,75	16,82	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 689,75	0,00	0,00	0,00
PERR 10421421/01	N	0,00	A-1	430 623,20	13,89	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	30 758,80	0,00	0,00	0,00
POIG 1079697	N	0,00	A-1	132 787,20	13,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	9 484,80	0,00	0,00	0,00
RAMB 1023852	N	0,00	A-1	59 800,00	12,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 600,00	0,00	0,00	0,00
RAMB 1032236	N	0,00	A-1	30 278,70	17,24	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 682,15	0,00	0,00	0,00
RAMB 1048845	N	0,00	A-1	100 588,80	12,28	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 737,60	0,00	0,00	0,00
RAMB 10488451	N	0,00	A-1	64 995,47	13,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 642,53	0,00	0,00	0,00
SLEG 10460321 01	N	0,00	A-1	161 408,25	14,43	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	10 760,55	0,00	0,00	0,00
SLEG 10460321 02	N	0,00	A-1	45 731,70	16,72	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 690,10	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 928 886,30					481 742,16	198 672,84	0,00	167 646,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MITT 3	Société de Financement Local	7 584,86	4 039,67	1	14,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	185,98	0,00	0,05
PERR MPH531606EUR	Société de Financement Local	69 092,50	36 352,51	1	15,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	1 673,73	0,00	0,46

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
POIG 3	Société de Financement Local	8 985,78	4 785,98	1	14,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	220,37	0,00	0,06
TOTAL (B)		85 663,14	45 178,16						0,00			2 080,08	0,00	0,57
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		85 663,14	45 178,16						0,00			2 080,08	0,00	0,57

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 883 708,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	45 178,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	13-01-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	5	13/01/2020
L	Frais d'étude et de recherche non suivies de réalisation	5	13/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	13/01/2020
L	Frais d'insertion non suivi de travaux	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou études	15	13/01/2020
L	Logiciels	2	13/01/2020
L	Plantations d'arbres et arbustes (aménagement paysagers)	20	13/01/2020
L	Agencements & aménagements de terrains (cloture, mouvement de terre)	10	13/01/2020
L	Aires de jeux - aires de sports	10	13/01/2020
L	Immeuble de rapport	30	13/01/2020
L	Création de bâtiment petite enfance subventionné par la CAF	30	13/01/2020
L	Batiments légers (abris.)	10	13/01/2020
L	Installation, aménagement des constructions	15	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage technique inférieur à 10 000 TTC	7	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage technique supérieur à 10 000 TTC	15	13/01/2020
L	Bassins de natation	15	13/01/2020
L	Mobilier de voirie, signalétique, panneaux de voirie	7	13/01/2020
L	Réseaux divers	30	13/01/2020
L	Véhicules légers et deux roues	5	13/01/2020
L	Camions, véhicules industriels	7	13/01/2020
L	Mobilier, Matériel de bureau et matériel informatique inférieur à 5000 TTC	4	13/01/2020
L	Mobilier, Matériel de bureau et matériel informatique supérieur ou égal à 5000 TTC	7	13/01/2020
L	Cheptel	3	13/01/2020
L	Instruments de musique d'un montant inférieur à 5 000 TTC	5	13/01/2020
L	Instruments de musique d'un montant compris entre 5 001 et 10 000 TTC	10	13/01/2020
L	Instruments de musique d'un montant supérieur à 10 000 TTC	15	13/01/2020
L	Autres matériels (Audiovisuel-Electroménager)	5	13/01/2020
L	Coffre-fort	20	13/01/2020
L	Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) : ouvrages lourds	50	13/01/2020
L	Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) : ouvrages courants	25	13/01/2020
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	30	13/01/2020
L	Réseaux d'assainissement	50	13/01/2020
L	Outillages spécifiques eau et assainissement	5	13/01/2020
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	10	13/01/2020
L	Appareils de laboratoires	5	13/01/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, de ventilation	10	13/01/2020
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	5	13/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 477 288,24	1 477 288,24	1 477 288,24	0,00
Amortissements des immobilisations transférées par les communes CC2011F103	0,00	16/11/2020	1 477 288,24	1 477 288,24	1 477 288,24	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		1 477 288,24	1 477 288,24	1 477 288,24	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 297 428,87	1 297 428,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		467 752,87	467 752,87
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	340 001,31	340 001,31
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	127 751,56	127 751,56
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		829 676,00	829 676,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	829 676,00	829 676,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 297 428,87	1 026 194,27	0,00	2 323 623,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 782 763,00	III 15 782 763,00
Ressources propres externes de l'année (a)		25 000,00	25 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	25 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 757 763,00	15 757 763,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	200 000,00	200 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	152 172,00	152 172,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	10 210,00	10 210,00
28128	Aménagement Autres terrains	126 062,00	126 062,00
281311	Bâtiments d'exploitation	192 000,00	192 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	110 000,00	110 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 325 772,00	1 325 772,00
281562	Service d'assainissement	450 454,00	450 454,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 019 702,00	1 019 702,00
28181	Installations générales, agencements	30 000,00	30 000,00
28184	Mobilier	14 100,00	14 100,00
28188	Autres	14 630,00	14 630,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	750 000,00	750 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	11 362 661,00	11 362 661,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 782 763,00	377 452,35	2 388 597,92	2 022 580,29	20 571 393,56

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 323 623,14
Ressources propres disponibles	IV	20 571 393,56
Solde	V = IV – II (6)	18 247 770,42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,50	2,50
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	6,00	1,50	7,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-2	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	760	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGUILLON Claire	
ALIX Martial	
BATTEUX Jean-Claude	
BAX DE KEATING Geoffroy	
BONTE Daniel	
BRIOLANT Stéphanie	
CABRIT Anne	
CAILLOL Valérie	
CARESMEL Marie	
CARIS Xavier	
CAZANEUVE Claude	
CHANCLUD Maurice	
CHERET Claire	
CHRISTIANNE Janine	
CINTRAT Alain	
CONVERT Thierry	
COPETTI Isabelle	
DEMICHELIS Janny	
DEMONT Clarisse	
DESCHAMPS Paulette	
DESMET France	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DORISON Guy	
DRAPPIER Jacky	
DUCHAMP Jean-Louis	
DUPRESSOIR Hervé	
EPSTEIN Alain	
FLORES Jean-Louis	
FOCKEDEV William	
FORMENTY Jacques	
GAILLOT Anne-Françoise	
GHIBAUDO Jean-Pierre	
GOURLAN Thomas	
GROSSE Marie-France	
GUIGNARD Sylvain	
HUSSON Jean-Claude	
JAFFRE Valéry	
JEGAT Joëlle	
JUTIER David	
LAHITTE Chantal	
LAMBERT Sylvain	
LECOURT Guy	
MALARDEAU Jean-Pierre	
MARCHAL Evelyne	
MARGOT JACQ Isabelle	
MATILLON Véronique	
MAY OTT Ysabelle	
MOUFFLET Catherine	
NEHLIL Ismaël	
PAQUET Frédéric	
PASQUES Jean-Marie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETITPREZ Benoît	
POMMET Raymond	
QUERARD Serge	
QUINTON Gilles	
REY Augustin	
ROLLAND Virginie	
ROSTAN Corinne	
ROUHAUD Jean Christophe	
SALIGNAT Emmanuel	
SCHMIDT Gilles	
SIRET Jean-François	
STEPHANE Nathalie	
TROGER Jacques	
TRONEL Didier	
WEISDORF Henri	
YOUSSEF Leïla	
ZANNIER Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .